

## COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 13 septembre 2018  
(Convocations du 5 septembre 2018)

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Nadège TANIÈRE, Véronique SIBILE, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE – Adjoints, Patrick DUSSART, Dominique TREHOU, Jean-Pierre FLOQUET, Philippe BEYAERT, Sylvie LEMAIRE, Jean-Michel RAVIART, Hermine DELESALLE, Alexandra PAWLAK, Nicole DELVIGNE, Jacqueline DONNEZ, Anne-Michèle CORDIER.

Etaient excusés : Alexandre SCHNEIDER qui a donné procuration à Jean-Claude Messenger, Hubert VANDENBERGHE, Marie-Brigitte BAUDUIN, Manuel DONNEZ, David LEFEBVRE, Chantal DUBOIS qui a donné procuration à Jacqueline Donnez

Était absent : Bertrand BAUDUIN

Alexandra Pawlak a été désignée secrétaire de séance.

Mme Dominique Tréhou a pris part à la dernière délibération.

---

### **1. Adhésion au groupement de commandes proposé par la CAPH pour l'achat de papier**

La CAPH a proposé d'être coordonnateur d'un groupement de commandes pour l'achat groupé de papier et de prendre en charge les frais liés à son fonctionnement et à la mise en œuvre des procédures.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de papier dont les caractéristiques sont décrites en annexe, coordonné par la CAPH.
- D'approuver les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes, annexé à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.
- De donner délégation à Monsieur le Maire, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres découlant du groupement de commandes, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

(Voté à l'unanimité).

### **2. SPL Centre aquatique - Contrat de prestations intégrées**

Le conseil municipal décide,

- D'accepter le nouveau contrat de prestations intégrées de la SPL Centre aquatique d'une durée de 12 mois renouvelable.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit contrat de prestations intégrées

(Voté à l'unanimité).

### **3. Convention d'entretien du domaine public départemental relative à la signalisation horizontale.**

Le Conseil Départemental propose une convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération pour la signalisation horizontale,

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet de convention avec la Département du Nord pour l'entretien du domaine public départemental,
- Autorise M. le Maire à signer cette convention.

(Voté à l'unanimité).

### **4. Décision modificative n°2 au BP 2018**

Proposition de virement de crédits en section de fonctionnement du budget primitif 2018 de 11 441,72 € de l'article 6188 « Autres frais divers » à l'article 65733 « Subvention de fonctionnement aux organisme publics – Département ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise la décision modificative n°2 comme elle est présentée ci-dessus.

(Voté à l'unanimité).

### **5. Versement d'une subvention au Département**

M. le Maire propose le versement d'une subvention pour des travaux de désenvasement de cours d'eau non domaniaux pris en charge par le Département du Nord ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de verser la somme de 11 441,72 € au Département.

(Voté à l'unanimité).

### **6. SIDEN SIAN – retrait de la commune de Maing**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'accepter le retrait de la commune de Maing du SIDEN-SIAN.

(Voté à l'unanimité).

### **7. SIDEN SIAN – Nouvelles adhésions**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les adhésions de communes au SIDEN-SIAN validées lors des comités syndicaux des 13 novembre et 12 décembre 2017, 30 janvier et 26 juin 2018

(Voté à l'unanimité).



Le Maire

Jean-Claude MESSAGER